

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 janvier 2020 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- M. Michel Croteau, Maire
- M. Yvan Duval, conseiller
- M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
- M. Claude Tessier, conseiller
- M. Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTE: Mme Vivian Viviers, directrice générale

ABSENCE MOTIVÉE :

- Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
- M. Clément Gignac, Conseiller

Les membres du conseil présents forment quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal ;
7. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Demande d'appui Maison Mirépi ;
 - b. Arrêts de glace (alternatives) ;
 - c. Plainte éclairage 362 ;
8. Adoption de la *Politique sur la sécurité civile* ;
9. Comité de la culture ;
10. Équipements ;
11. Autres sujets ;
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé tout en laissant le point 11 « Autres sujets » ouvert.

CA-001-2020 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019, celui-ci est adopté tel que rédigé.

CA-002-2020 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019 est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de décembre 2019 ;
- Conciliation bancaire au 31 décembre 2019 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de décembre 2019.

CA-003-2020 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de décembre 2019 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de janvier 2020.

CA-004-2019 Sur proposition de M. Yvan Duval dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers mentionne aux membres du conseil que pour le mois de décembre 2019, 8 permis et certificats ont été émis pour un montant de 1 042 565 \$.

Elle remet aux membres le rapport d'activités préparé par l'inspecteur pour le mois de décembre.

CA-005-2020 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers énumère la correspondance reçue :

- Lettre du MAMH acceptant notre programmation des travaux dans le cadre de la subvention du TECQ 2014-2018;
- Lettre du ministère de l'Environnement concernant subvention à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Potrneuf;
- Offre de service pour écran solaire affichant la vitesse sur la route;
- Lettre de Hydro-Québec concernant Opération de déglacage des lignes électriques;

a) Demande d'appui de la Maison Mirépi

Mme Viviers soumet une demande d'appui de la Maison Mirépi. Après discussion, il est convenu de ne pas contribuer puisque ça concerne la région de Saint-Raymond.

b) Arrêts de glace (alternatives)

Mme Viviers mentionne que les arrêts de glace sur la partie arrière du toit de l'Hôtel de Ville ne sont pas assez hauts et donc inefficaces puisque la neige et la glace tombent devant la porte d'entrée bloquant complètement l'entrée. Elle a communiqué avec l'architecte qui doit nous transmettre des pistes de solutions après avoir discuté avec l'entrepreneur Construction Lévesque.

c) Plainte éclairage 362

Mme Viviers informe les membres du Conseil que le propriétaire du 362 trouve que l'éclairage nocturne de l'Hôtel de Ville est dérangeant. Après vérification, il est convenu de faire installer des minuteries pour que les lumières à l'arrière de l'Hôtel de Ville s'éteignent à 21h00 le soir, sauf celle au-dessus de la porte d'entrée qui ne dérange pas la nuit.

CA-006-2020 Sur proposition de M. Claude Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de la directrice générale

ADOPTÉ

8. Adoption de la Politique sur la sécurité civile

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Saint-Joseph a adopté le plan municipal de sécurité civile tel que le « *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours* »

minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre », édicté par le ministre de la Sécurité publique en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*, RLRQ, chapitre S-2.3;

ATTENDU QUE les villes ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la politique à adopter retrace les grandes orientations du plan municipal de sécurité civile;

ATTENDU QUE, par l'adoption de cette politique, la Ville de Lac-Saint-Joseph confirme sa démarche de gestion de la sécurité civile;

CA-007-2020 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, il est résolu que la Ville de Lac-Saint-Joseph adopte la Politique municipale de sécurité civile.

ADOPTÉ

9.- Comité de la culture

Mme Viviers mentionne que Mme Jocelyne Boivin veut organiser une première édition d'un Mini-Symposium d'art multidisciplinaire au Club Nautique St-Louis pour permettre à nos artistes du lac de mettre en valeur leurs œuvres et de faire la promotion de leur art. Cet événement se tiendra la fin de semaine des 11 et 12 juillet 2020.

10.- Équipements

M. Michel Croteau mentionne que la MRC a reçu des subventions de 6 000 000 \$ pour distribuer aux municipalités pour l'achat d'équipements.

M. Yvan Duval communiquera avec Mme Sandra Boucher, directrice générale de la MRC, pour voir avec elle si on ne pourrait pas en avoir une partie pour des équipements au Club Nautique.

11.- Autres sujets

a) Club Nautique St-Louis.

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne qu'une entente a été signée avec Camp Académie qui s'occupera de la gestion du camp de jour durant l'été 2020.

Les événements seront donc les suivants :

Le vendredi 26 juin : Cocktail d'ouverture;

Le samedi 27 juin : Souper des résidents;

Du 3 juillet au 4 septembre : 6 à 8 les vendredis

12.- Période de questions

Un citoyen demande si des mesures seront prises pour éliminer les phragmites qui se retrouvent en bordure du lac près du 68 chemin Thomas-Maher et éviter ainsi leur prolifération.

Il est convenu de référer ce dossier à la CBJC qui fait des études sur le sujet.

13.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h10.

CA-008-2020 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h00.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière